



RAPPORT DU SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ POUR 2021

Secteur des soins de santé du SCSFP : Nouveaux enjeux et priorités

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL : Longues heures de travail, manque de financement, manque de reconnaissance, très peu de vacances, voire aucune.

SANTÉ MENTALE : Prise de conscience (des ressources et de la formation disponibles) après la pandémie et pour l'avenir.

- Il est essentiel de reconnaître la violence au travail.
- Choc post-traumatique – trauma secondaire.
- Être les soutiens de nos patients et des familles.

FRUSTRATION : Travailler en respectant les directives de la santé publique et des employeurs, tout en tentant d'assurer notre propre sécurité.

- Les travailleurs sont visiblement stressés, ils montrent des symptômes physiques.
- Les politiques et les directives changent constamment.
- Il est difficile d'assurer la dignité de nos patients dans ces conditions de surcharge de travail et de manque de personnel.
- « On nous a fait sentir comme des héros, maintenant nous nous sentons comme de gros zéros. »

Enjeux et priorités dans le secteur des soins de santé

Nous (le syndicat) devrions être plus visibles dans les médias et dans le cadre de nos campagnes afin que la population sache ce que nous avons vécu et ce qui nous est arrivé.

- Nous avons besoin du soutien de nos collectivités pour obtenir le respect.
- Comment pouvons-nous supporter le fardeau de notre système de santé déficient?

Tenir les superviseurs responsables et voir à ce qu'ils offrent du soutien et de l'aide aux personnes qu'ils supervisent.

Manque de soutien (en général).

Nouveaux enjeux (suite)

Lorsqu'on s'attend à ce que les gens fassent des choses au-delà de ce qu'ils sont émotionnellement ou mentalement capables de faire.

Absentéisme, moral bas, stress élevé.

La diminution dans la qualité des soins que nous pouvons offrir à nos patients et résidents contribue à nos sentiments de frustration, de stress, d'impuissance et d'épuisement professionnel, bien que nous demandions du soutien et que nous exprimions nos sentiments d'épuisement.

Assurer la dignité et la confidentialité en temps de pandémie.

RESPONSABILITÉ : La microgestion dans nos établissements de santé.

ACCESSIBILITÉ : Les services de santé mentale dont nous avons besoin, nous ne sommes pas toujours admissibles à ces services et il se peut que nous ayons à les payer nous-mêmes.

Manque de formation et de compétence de la part de la direction – même avant la COVID.

Exercer des pressions sur le gouvernement pour plus de services et de ressources – y compris des services de toxicomanie pour les membres à temps plein et à temps partiel, ils ont désespérément besoin de notre aide.

RECONNAISSANCE : Les services offerts par les travailleurs de la santé (reconnaissance).

Santé mentale – Les travailleurs des lignes de front, leurs familles, peu importe le statut (temps plein c. temps partiel).

Niveaux plus élevés d'épuisement professionnel depuis le début de la pandémie, alors que nous sommes épuisés depuis longtemps, et ce avant même la COVID.

PERTE D'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE : Redéploiement des travailleurs de la santé, potentiellement en dehors de votre champ de compétence ou de votre département, ou même dans un autre établissement.

CONSÉQUENCES DES ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Nous, les travailleurs de la santé du SFCP-Ontario, recommandons au SFCP-Ontario de planifier et de mettre en œuvre une campagne pour les travailleurs des services publics sous le thème « La santé mentale n'est pas un problème qui disparaît une fois notre quart de travail terminé ».

Nous recommandons des publicités à la télévision et à la radio, en plus de journées de lobbying et l'éducation de nos travailleurs dans toutes les régions de l'Ontario avec une représentation équitable.

C'est important parce que :

- nos travailleurs du secteur public doivent être reconnus pour le travail qu'ils ont fait tout au long de la pandémie;
- nos membres n'ont pas droit aux avantages offerts en matière de services essentiels;
- les familles de nos membres ont été touchées et affectées autant que nos travailleurs, et on doit le reconnaître.

DISPOSITIONS DE NÉGOCIATION – SANTÉ ET SÉCURITÉ ET SOINS DE SANTÉ

Nous, les travailleurs de la santé membres du SCFP-Ontario, recommandons au SCFP-Ontario un réseau simplifié pour des dispositions de négociation réussies en santé et sécurité concernant les problèmes posés par la pandémie et la reprise.

Par exemple : aucunes représailles si on demande de l'équipement de protection individuelle, une quarantaine payée et des dispositions pour des tests COVID (auto-isolement), des congés de maladie à ne pas inclure dans le programme de soutien à la présence et plus de personnel à temps plein.

C'est important parce que :

- tous les secteurs des services publics de l'Ontario sont aux prises avec la même restriction de la rémunération de 1 % imposée par le projet de loi 124 et à des préoccupations similaires pour notre sécurité personnelle et notre sécurité au travail;
- des dispositions de convention collective efficaces sont bénéfiques pour tout le monde et assurent une solidarité;
- le partage des ressources est la façon pour nous de croître en tant que syndicat;
- nous avons besoin des outils et de l'équipement pour faire notre travail de façon sécuritaire.

Représenter les membres – SANTÉ ET SÉCURITÉ ET SOINS DE SANTÉ

Bon nombre de nos sections locales et conseils exécutifs continuent de tenir des assemblées générales des membres en ligne et de représenter les membres en ligne ou sur une plateforme virtuelle présentement (octobre 2021).

Nous, les travailleurs de la santé membres du SFCP-Ontario, recommandons que le SFCP-Ontario collabore avec les membres de nos sections locales au sujet de réunions sur la COVID qu'il partage des ressources avec eux à ce sujet. Les questions incluent :

- la façon de tenir une réunion en personne de façon sécuritaire avec l'employeur tout en respectant les recommandations de la santé publique;
- le soutien de nos sections locales pour celles qui passent de réunions en ligne aux réunions en personne;
- l'utilisation de Zoom et d'autres plateformes en ligne (éducation) ou d'un 'modèle hybride';
- le partage du « pouvoir du nombre » avec nos dirigeants locaux afin de soutenir les personnes qui veulent tenir des réunions en ligne (éducation!);
- un programme de bourses pour que les petites sections locales aient accès à Zoom;
- le partage des salles de réunion de la Division de l'Ontario du SFCP avec les sections locales qui veulent se réunir de façon confidentielle.